

Centre d'intérêt 1

Socles minimaux de motricité

INTRODUCTION

Les études de motricité récentes ont clairement montré que grand nombre des enfants et adolescents luxembourgeois présentent d'énormes déficits au niveau de leur habileté et motricité. Ainsi, il s'avère important d'analyser à quel niveau une intervention dans le contexte de l'école, seul lieu où chaque enfant est obligé de passer un certain temps jusqu'au moins l'atteinte de l'âge de la fin de la scolarité obligatoire, pourrait être judicieuse.

L'introduction de l'approche par compétences étant un des piliers de la réforme de l'école fondamentale, de même que lors des réformes actuellement en planification de l'enseignement secondaire (la réforme de la formation professionnelle, la réforme du cycle inférieur et du cycle supérieur de l'enseignement secondaire), des socles de compétence minimaux à atteindre par tous les élèves ont été définis aussi en éducation motrice et physique pour chaque cycle d'enseignement du système scolaire luxembourgeois. Ainsi il s'impose d'analyser comment ces socles, ou d'autres socles de motricité encore à définir, pourraient se rendre utiles dans le contexte de la promotion de l'état de santé et de la motricité des enfants et adolescents luxembourgeois.

1) Fixer pour chaque tranche d'âge des socles minimaux pour la condition physique que chaque enfant doit réaliser

Il s'agit de revoir les socles déjà définis et d'y ajouter d'autres qu'on puisse utiliser pour faire un constat régulier du niveau de compétence motrice atteint par les élèves à plusieurs tranches d'âge à définir. Opérationnalisés, ces socles minimaux devraient permettre, éventuellement utilisés dans des tests réguliers, plusieurs utilisations favorables :

- Etat des lieux régulier du niveau de compétence de motricité des enfants et adolescents luxembourgeois
- Possibilité de réagir à des déficits précis par des programmes d'intervention
- Utilisation des résultats dans les écoles pour adapter les programmes d'école et pour proposer aux enfants et aux parents des activités de remédiation.

2) Définir un plan de prise en charge à réaliser au cas où l'enfant ne réalise pas les socles minimaux

Lors de déficits de grande envergure chez l'enfant individuel, des mesures de remédiation et d'intervention ciblées pourraient être proposées aux élèves et aux parents dans des entretiens. Il s'agit donc de prévoir une large offre de prise en charge pour les enfants n'atteignant pas la plus grande partie des socles minimaux. Dans ce contexte, il s'agit d'une part d'analyser les offres possibles déjà existantes, et d'autre part d'étudier quelles nouvelles offres on pourrait créer supplémentaires.

Centre d'intérêt 1

Socles minimaux de motricité

MESURES À PRENDRE

1. FIXER POUR CHAQUE TRANCHE D'ÂGE DES SOCLES MINIMAUX POUR LA CONDITION PHYSIQUE QUE CHAQUE ENFANT DOIT REALISER

Domaine	Mesures	Intervenants	Calendrier		
			2011	2012	2013 et >
Développement de socles minimaux pour la motricité des enfants de 10 à 12 ans	Utilisation de la batterie de tests « MOBAQ » et adaptation aux exigences du Luxembourg <i>☞ réalisation d'un pré-test en vue d'une réduction de la batterie de tests</i>	MENFP	Exploration/ Planification/Réalisation		
Mise en place de tests réguliers pour la motricité des enfants de 10 à 12 ans	Réalisation de « MOBAQ » au début de chaque année scolaire dans toutes les classes 7 ^e de l'enseignement secondaire <i>☞ essai du projet « MOBAQ » dans quelques lycées-pilote</i> <i>☞ réalisation du projet « MOBAQ » dans tous les lycées de l'enseignement secondaire</i>	MENFP	Exploration/ Planification/Réalisation Exploration	Planification/Réalisation	
Développement de socles minimaux pour la motricité pour les enfants de 6 à 8 ans (« socles 6-8 »)	Développement d'une batterie de tests pour évaluer la motricité des enfants de 6 à 8 ans <i>☞ coopération avec des institutions (universités, instituts, etc.) capables de développer de tels tests</i>	MENFP	Exploration/ Planification	Réalisation	
Mise en place de tests réguliers pour la motricité des enfants de 6 à 8 ans	Réalisation des tests de motricité au début de chaque année scolaire dans toutes les classes d'un niveau (à définir) de l'enseignement fondamental <i>☞ essai du projet « socles 6-8 » dans quelques écoles-pilote</i> <i>☞ réalisation du projet « socles 6-8 » dans toutes les écoles de l'enseignement fondamental</i>	MENFP			Exploration/ Planification/Réalisation Exploration/ Planification/Réalisation

2. DEFINIR UN PLAN DE PRISE EN CHARGE A REALISER AU CAS OU L'ENFANT NE REALISE PAS LES SOCLES MINIMAUX

Domaine	Mesures	Intervenants	Calendrier		
			2011	2012	2013 et >
Utilisation des résultats du projet « MOBAQ » au niveau national	<p>Conception d'un dispositif de mesures possibles au niveau national suite aux résultats du projet « MOBAQ »</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ interprétation régulière des résultats du projet « MOBAQ » ☞ déduction et conception de priorités et d'adaptations dans la formation motrice des enfants à l'âge de 6 à 12 ans 	MENFP		<p>Exploration/ Planification</p> <p>Exploration/ Planification</p>	<p>Réalisation</p> <p>Réalisation</p>
Utilisation des résultats du projet « MOBAQ » au niveau des lycées	<p>Conception d'un dispositif de mesures possibles au niveau des lycées</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ adaptation éventuelle des plans d'études et/ou programmes des lycées ☞ création éventuelle d'offres supplémentaires d'activités motrices (de remédiation) au niveau des lycées ☞ feedback individuel pour les parents d'enfants avec difficultés au niveau moteur avec une sensibilisation pour les offres de remédiation existantes 	MENFP		<p>Exploration/ Planification</p> <p>Exploration/ Planification</p> <p>Exploration/ Planification</p>	<p>Réalisation</p> <p>Réalisation</p> <p>Réalisation</p>
Utilisation des résultats du projet « socles 6-8 » au niveau national	<p>Conception d'un dispositif de mesures possibles au niveau national suite aux résultats du projet « socles 6-8 »</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ interprétation régulière des résultats du projet « socles 6-8 » ☞ déduction et conception de priorités et d'adaptations dans la formation motrice des enfants à l'âge de 3 à 6-8 ans 	MENFP			<p>Exploration/ Planification/Réalisation</p> <p>Exploration/ Planification/Réalisation</p>
Utilisation des résultats du projet « socles 6-8 » au niveau des lycées	<p>Conception d'un dispositif de mesures possibles au niveau des écoles fondamentales</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ adaptation éventuelle des plans de réussite scolaire des écoles fondamentales ☞ création éventuelle d'offres supplémentaires d'activités motrices (de remédiation) au niveau des écoles fondamentales ☞ feedback individuel pour les parents d'enfants avec difficultés au niveau moteur avec une sensibilisation pour les offres de remédiation existantes 	MENFP			<p>Exploration/ Planification/Réalisation</p> <p>Exploration/ Planification/Réalisation</p> <p>Exploration/ Planification/Réalisation</p>